



MAISONS - LAFFITTE

Allocution du 21 juin 2023 en l'Église Saint-Nicolas

Obsèques de Gérard Colliot

Ancien président départemental de l'Union nationale des Combattants UNC

Vice-président de l'UNC nationale

Gérard,

Si nous sommes si nombreux en cette église avec cette multitude de drapeaux pour t'accompagner à ta dernière demeure, c'est que chacun sait que tu appartiens à la catégorie des Grands.

Comme **Bertolt Brecht**, tu as toujours su que « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

Ta vie illustre **Homère** « Du combat, seuls les lâches s'écartent. »

Avec **Jean-Baptiste Colbert** (1619-1683) « Pro rege saepe ; pro patria semper », Pour le roi souvent, pour la patrie toujours, tu as été guidé par sa devise.

« Le véritable patriote ne connaît point les personnes, il ne connaît que les principes. »
Tu as toujours agi conformément à tes convictions, ne cédant en rien au compromis, appliquant l'adage de **Camille Desmoulins** (1760-1794).

Gérard, que de combats me reviennent en mémoire, combats que nous avons menés ensemble

- La loi du 18 octobre 1999 qui substitue à l'expression « opérations effectuées en Afrique du Nord » l'expression « guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc ».

- La journée nationale du souvenir des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats Tunisie Maroc, pour laquelle j'avais fait signer une proposition de loi (le 16 juillet 2003), fixant cette date au 5 décembre.
- L'attribution de la carte du combattant pour les militaires ayant 4 mois de présence en Algérie avant le 1^{er} juillet 1964, que j'ai défendue dans ma proposition de loi du 27 mars 2008.

Gérard, tu resteras pour nous tous un **soldat debout**, le porte-étendard **immuable** d'une certaine idée de la France.

Vous, ses enfants et petits-enfants, soyez fiers de Gérard.

Gérard
Dors en paix
Mission accomplie